

Environmental and Social Data Sheet

Overview

Project Name: ASF DEPLACEMENT DE L'A9
 Project Number: 2015-0365
 Country: France
 Project Description: *The project consists of relocation works of the A9 around Montpellier in southern France. The new motorway ("A9b") with a 25km length and 2x3 lanes will be dedicated to transit traffic, while the existing motorway ("A9a") will be used for local traffic.*

EIA required: yes

Project included in Carbon Footprint Exercise¹: yes

(details for projects included are provided in section: "EIB Carbon Footprint Exercise")

Environmental and Social Assessment

Environmental Assessment

- Le projet n'est pas soumis à la Directive 2001/42/EC relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement.
- Le projet tombe dans le champ de l'Annexe 1 de la Directive EIE 2011/92/EC et a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et consultation publique en 2005. Le projet a été déclaré d'utilité publique (DUP) par décret du 30 avril 2007.
- Les travaux ont démarré en 2013 et ont obtenu au préalable tous les permis et les autorisations environnementales requis, notamment Loi sur l'eau, Monuments historiques et sites inscrits classés, ou encore liées aux espèces protégées (dérogation CNPN).
- Le projet ne traverse pas de site particulièrement sensible en termes de milieu naturel et l'effet de coupure des flux biologiques concerne de petits corridors écologiques dont une vallée classée en ZNIEFF.
- Les principaux impacts négatifs permanents du projet portent sur l'effet de coupure urbaine, l'augmentation du bruit et l'impact paysager. Les impacts cumulés du projet avec le projet de LGV Contournement Nîmes-Montpellier (en cours de mise en œuvre) ont également été évalués.
- La région est sujette à de fréquentes inondations. Une étude hydrogéologique a été réalisée par le concessionnaire dans le cadre de la procédure Loi sur l'eau. Les ouvrages de référence ont été dimensionnés pour permettre une transparence hydraulique jusqu'à la crue de référence (égale à la crue de période de retour centennale ou bien à la crue la plus forte connue si cette dernière s'avère supérieure à la crue centennale).
- Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation adéquates sont mises en œuvre par le concessionnaire telles que le transfert de spécimens de reptiles et d'amphibiens et le suivi écologique du projet, l'acquisition de 60 ha de garrigues et la

¹ Only projects that meet the scope of the Pilot Exercise, as defined in the EIB draft Carbon Footprint Methodologies, are included, provided estimated emissions exceed the methodology thresholds: above 100,000 tons CO₂e/year absolute (gross) or 20,000 tons CO₂e/year relative (net) – both increases and savings.

création de sites de reproduction ou encore l'aménagement paysager de l'infrastructure. Le projet prévoit également l'installation de barrières anti-bruit.

- En permettant de désengorger la voirie interne à l'agglomération, très congestionnée, le projet induira la réduction des pollutions et nuisances liées au trafic routier. Il y aura également un impact positif sur la sécurité routière de par la réduction des conflits d'usage.

EIB Carbon Footprint Exercise

The project is included on the following basis:

Estimated annual third party greenhouse emissions from use of the project in a standard year of operation:

- Forecast absolute (gross) emissions are 100 000 tonnes of CO2 equivalent per year
- Forecast emission savings are 9000 tonnes of CO2 equivalent per year

The project boundaries are:

- Existing network comprising the sections of motorway A9a from junction A9a/A9b West to junction A9a/A9b East
- In the "with project" case, the motorway sections of A9b between junction A9a/A9b West and junction A9a/A9b East.

The baseline is the forecast third party emissions, in the absence of the project, from the existing network only within the boundary defined above. The forecast for absolute emissions relates to the doubled motorway. The forecasts reflect the Services' assumptions on traffic, traffic growth, speed/flow, infrastructure capacity and fuel consumption.

For the annual accounting purposes of the EIB Carbon Footprint, the project emissions will be prorated according to the EIB lending amount signed in that year, as a proportion of project cost.

Social Assessment

- Le tracé sélectionné a permis de limiter l'impact foncier du projet. Les acquisitions foncières concernent principalement (environ 110 ha, soit 75% du total des acquisitions foncières) des terrains agricoles.

Public Consultation and Stakeholder Engagement

- Le projet a été soumis à consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnementale ainsi que de l'enquête Loi sur l'eau.

Conclusions and Recommendations

Sur la base des éléments ci-dessus, le projet est acceptable pour la Banque d'un point de vue environnemental.